

ANNEXE I  
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DE L'ENTRÉE PRINCIPALE DU  
CENTRE COMMUNAUTAIRE LUCIEN-BORNE

**SECTION I**

DESCRIPTION DES TRAVAUX

**1.** Les travaux relatifs à la place publique du centre communautaire Lucien-Borne consistent à aménager l'espace extérieur compris entre l'entrée principale du bâtiment et le chemin Sainte-Foy et l'avenue de Salaberry. Le projet comprend notamment la réfection des surfaces pavées et des infrastructures, la bonification de l'éclairage, les plantations et le mobilier.

**SECTION II**

DESCRIPTION DES SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES

**2.** Le projet nécessite l'octroi de contrats de services professionnels et techniques en architecture du paysage et en ingénierie nécessaires à la préparation des études préparatoires, des plans préliminaires ainsi que des plans et devis finaux, à la surveillance de chantier, au contrôle budgétaire et au contrôle des matériaux et de la qualité des travaux ainsi que tout autre suivi requis pour leur réalisation.

**SECTION III**

ESTIMATION DU COÛT

**3.** Le coût des travaux et des services professionnels et techniques décrits aux articles 1 et 2 s'élève à la somme de 500 000 \$.

**TOTAL :           500 000 \$**

Annexe préparée le 27 octobre 2009 par :

---

Sandro Couture, chargé de projet  
Service de la gestion des immeubles